Annexe 4 F.T à destination des militants

Méthodologie Organisation Formations CST FSSSCT

Formation

Présentation

Vous venez de prendre connaissance de la plaquette FSSSCT délivrée par la fédération à travers l'ASSFORFPT.

Cette plaquette est à destination de vos collectivités afin de présenter la formation que nous pouvons délivrer dans le cadre des renouvellements des agents élus et désignés au CST et FSSSCT. Nous vous rappelons que cette formation est obligatoire dans le premier semestre suivant les dernières élections professionnelles.

Procédure rôle du secrétaire de GD ou secrétaire de syndicat

- -Recenser la représentativité FO dans les différents CST/FSSSCT de votre département et/ou collectivité.
- -Présenter la plaquette à vos collectivités, en indiquant que l'ASSFORFPT est un organisme compétent en matière de formation sur l'hygiène, la sécurité et santé au travail.
- -Réserver une salle adaptée à la formation « gratuite » UD,UL ou autre..
- -Rechercher un lieu de restauration pour le déjeuner (15,25€) à proximité du lieu de formation.
- -Trois propositions avec tarifs différents sont proposées.

Formation de 5 jours, 3 kours ou Formation de deux jours ou les agents ont le choix de choisir l'organisme de formation.

- -Accueil des stagiaires et du formateur
- -Mettre en relation le référent CST/FSSSCT (fédération) avec vos responsables formations de vos collectivités. (voir contact utile)
- -La fédération prend dès lors la gestion administrative du dossier en étroite collaboration avec vous, pour déterminer au plus prêt de vos attentes, les dates, les lieux de formations, les modalités pratiques etc...

Quelques éléments de langages

-Afin d'optimiser nos chances pour délivrer la formation, ne pas hésiter d'évoquer que la formation proposée réponds en tout points, aux attentes des fonctionnaires territoriaux. Faite, réalisée et construite par des agents eux mêmes fonctionnaires.

-Pédagogie participative, avec des mises en situation (visite de service)

Contact utile

formationfossst@gmail.com et 06.62.05.73.23 Pierrick Janvier

Formateur(s)

L'équipe de formation sera prise en charge par la coordination fédérale

Rôle de la fédération

- -Négociation de la convention avec le responsable de vos collectivités
- -Signature de la convention la fédération
- Suivi de la formation, dates, gestion des formateurs
- -Gestion du dossier administratif, facturation, bilan de stage